

Compte-rendu

Réunion du : 14 mai 2007

Sujet : Conseil d'administration

Présents : **Collège associations :** **A. Durain** (Cs Dolto/Montaberlet) – **C. Blay** (Cs Champvert) - **A. Flûtre** (Cs Brignais) – **M. Faure** (Cs Sauvegarde) – **D. Augros** (Cs St Jean) - **D. Ladous** (Cs Quartier Vitalité) – **R. Maugius** (Cs Duchère/Plateau) – **G. Hobert** (Cs Pt du Jour) - **Z. Chaïb** (Cs St Jean) – **M. Sauzay** (Cs Pt du Jour) – **M. Descamps** (Ms Cyprian).

Collège professionnels : **O. Trévelot** (Cs Champvert) - **T Laquittant** (Cs l'Orangerie) – **K. Haouchet** (Cs Quartier Vitalité) - **JJ. Bergeret** (Cs Dolto-Montaberlet) – **M. Sauzay** (Cs Point du jour)

Ont participé : C. Zimmer & P. Villeval (Délégués)

Excusés : **M. Gros-Izopet** (Cs Cusset) – **F. Casoli** (Cs St-Jean) - **S. Parmeland** (CS Gd Vire) – **M. Tierce-Monier** (Déléguée)

Validation du compte-rendu du CA du 16 avril

Le compte-rendu du CA du 16 avril a été adopté à l'unanimité.

Nouvelles événementielles des centres sociaux

Pas de nouvelles particulières, hormis la participation de certains administrateurs fédéraux à des AG de centres sociaux.

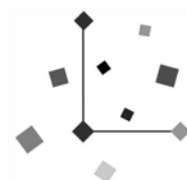
Validation des rapports à présenter en Assemblée Générale

► Michèle DESCAMPS a présenté les rapports moral et d'orientation proposés par le Bureau.

Deux amendements ont été apportés à ce rapport :

- Dans le paragraphe consacré au fédéralisme aux niveaux régional et national (p. 3) : remplacer « lettre adressée à la FSCF et à l'ensemble des fédérations de France » par « en interne et en externe » pour ne pas laisser penser, à travers un exemple précis, que les réflexions collectives au niveau régional se limitent aux enjeux internes au réseau des centres sociaux.
- Dans le paragraphe consacré au développement d'un bassin sur l'est lyonnais (p6) : préciser que le regroupement sur l'ouest lyonnais réunit les professionnels et mentionner les réunions Présidents/ Directeurs des centres sociaux de Villeurbanne.

Moyennant ces remarques, les rapports moral et d'orientation sont adoptés à l'unanimité.



► Certaines parties du rapport d'activité, qui avait été envoyé par courrier avec la convocation, n'avaient pas été complétées faute de temps. Aussi, une version complète et finalisée a été distribuée lors de la réunion. Philippe Villeval a présenté l'organisation du rapport d'activité.

Les amendements et propositions suivants ont été adoptés :

- Dans le paragraphe consacré à la veille (p12) : mentionner la réflexion engagée par des administrateurs sur le contrat enfance jeunesse.
- Dans le paragraphe consacré aux dossiers spécifiques de l'URACS (p20) : ajouter la commission formation au sein de laquelle la Fédération est représentée par Thierry Laquittant.
- Dans le paragraphe consacré à la Fédération nationale (p20) : ajouter une phrase d'introduction faisant le lien avec le rapport moral qui évoque la réflexion engagée sur le fédéralisme au niveau national.
- Dans le paragraphe consacré à la participation à des instances (p24) : mentionner la participation de Denis Ladous au CA de La FAC (Formation & Action Citoyennes) au titre de la Fédération.
- Dans le paragraphe consacré au partenariat avec la CAF de Lyon : indiquer la rencontre avec le nouveau directeur de la CAF.
- De manière générale : éviter les sigles et les décliner la première fois qu'ils sont mentionnés dans le rapport.

Moyennant ces remarques, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

► Un rapport financier actualisé a été distribué lors de notre réunion. Les grandes lignes en ont été présentées par Olivier Trévelot.

L'amendement suivant a été adopté :

- L'évolution de poste des chargés fédéraux est passée de 2 ETP à 2.5 ETP sur 4 mois et non 6 mois comme indiqué dans le rapport

Moyennant cet amendement, le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

► **Les résolutions ont été présentées et adoptées à l'unanimité.**

► Parce que le « texte identitaire » que nous souhaitons présenter en AG demande à être débattu, nous avons convenu de le présenter plutôt lors d'un Conseil départemental courant septembre.

Pour préparer ce conseil départemental, le CA travaillera sur ce qui fait débat dans ce texte le lundi 18 juin de 18h à 20h au centre social de Champvert.

Les relations partenariales avec d'autres associations, collectifs

Les séances de travail précédentes sur ce sujet ont permis de définir une « carte de partenariat » qui rappelle pourquoi on souhaite développer des relations partenariales avec d'autres associations, précise avec qui et comment :

Pourquoi ?	« pour échanger sur des questions de société qui nous préoccupent » « pour porter plus haut et plus loin nos convictions » (Extraits du projet fédéral)
Avec qui ?	Avec des associations, des réseaux qui travaillent régulièrement avec les centres sociaux. Avec des acteurs locaux ou rhodaniens de l'éducation populaire et/ou qui travaillent sur des questions de société. Avec des associations et des réseaux « puissants » pour porter plus haut nos convictions. <i>Sous réserve toutefois que nous partagions des mêmes valeurs et des façons d'agir et en étant vigilant sur le caractère confessionnel de certaines organisations</i>

Comment ?	De manière ponctuelle (en fonction des opportunités) Ou De manière plus permanente (via un siège au CA ou la participation à un collectif par exemple)
-----------	--

Extrait du compte-rendu du CA du 5 mars 2007.

Nous avons travaillé lors de ce CA du 14 mai sur les « questions de société qui nous préoccupent » en permettant à chacun, en sous-groupes, d'exprimer la ou les questions qui le préoccupent en tant qu'administrateur fédéral et de préciser pourquoi il/ elle retient cette question.

Ces travaux en sous groupes ont été restitués et mis en débat en plénière :

Groupe animé par Christiane

Ce groupe a identifié, pour chaque question de société, la ou les raisons pour laquelle/ lesquelles elle a été exprimée.

Quoi ?	Pourquoi ?
Discrimination (race, sexe, religion...).	Contraire à nos valeurs.
Délinquance.	Ca fait peur aux gens.
Appauvrissement de la population.	Précarisation des personnes, exclusion.
Exclusion : emploi, éducation, formation, logement, santé, culture.	Que chacun ait les mêmes droits, les mêmes chances, la même place. Droit au savoir.
La citoyenneté.	C'est dans nos valeurs : participation des personnes aux choix de société
Développement durable, écologie, commerce équitable.	Régulation aujourd'hui pour que les générations suivantes aient les mêmes chances.
Accès aux loisirs pour tous.	Développement des personnes.
Laïcité.	Valeur fondatrice.

Groupe animé par Philippe

Ce groupe a identifié des questions de société d'une part et des enjeux d'autre part. Chacun de ces enjeux peut concerner une ou plusieurs question(s) de société exprimée(s) au sein du groupe.

Quoi ?	Pourquoi ?
Respect des étrangers (en situation régulière ou irrégulière) Intégration, « mieux être » dans les quartiers	Nos valeurs : solidarité, dignité, respect de la personne Contexte politique
Droits de l'enfant Famille Accompagnement de la fonction parentale Co-éducation	Cotexte socio-économique Parce qu'un centre social contribue à la cohésion sociale, au lien social – parce qu'il est ouvert à tous.
Accès aux droits et aux savoirs	Parce que les centres sociaux peuvent être en difficulté sur certains sujets
Formation citoyenne des jeunes	Parce que le sujet est important pour les centres sociaux (ex : gros secteur d'activité)
Précarités et isolement des personnes âgées	Parce que les centres sociaux sont attendus sur certains sujets. Besoin des publics Parce que nous sommes un mouvement d'éducation populaire (?)

Le débat a principalement porté sur le « pourquoi ? », c'est-à-dire sur les critères qui doivent nous aider à prioriser les questions de société que nous souhaitons travailler en partenariat. Le fait de savoir si nous sommes, ou pas, un mouvement d'éducation populaire est le seul critère qui ait fait particulièrement débat.

Les critères identifiés par les 2 sous-groupes sont globalement de 4 registres :

- Les valeurs et principes des centres et de la Fédération ;
- Les besoins des publics ;
- Les centres sociaux (importance de certains secteurs, difficultés à appréhender certaines problématiques...);
- Le contexte (contexte politique et contexte socio-économique).

A partir de cette discussion autour des critères qui doivent guider nos choix pour prioriser certaines questions de société à travailler en partenariat, chaque administrateur a été invité à indiquer, à l'aide de 4 gommettes, les questions prioritaires pour lui.

Le résultat des votes est le suivant :

Sujets	Nombre de votes
Exclusion (6) Emploi (1) Logement (2) Santé (0) Culture (5) Droits et savoirs (2)	16
Discrimination (race, sexe, religion...)	6
Intégration, mieux être dans les quartiers	6
La citoyenneté	4
La laïcité	4
Le développement durable, l'écologie, le commerce équitable	4
La formation citoyenne des jeunes	4
La famille, l'accompagnement à la fonction parentale	3
L'appauvrissement de la population	2
L'accès aux loisirs pour tous	2
Le respect des étrangers	2
L'autonomie	1
La précarité, l'isolement des personnes âgées	1
La délinquance	1

Les questions liées à l'exclusion, aux discriminations, à l'intégration ont obtenu 50% des gommettes. Ce sont donc des préoccupations sur lesquelles nous devons adopter une démarche proactive (aller au devant d'associations, de réseaux avec lesquels nous aimerions travailler ces questions) – ce qui n'empêchera naturellement pas des démarches plus réactives (répondre à des sollicitations qui nous semblent pertinentes) sur d'autres sujets.

Nous nous sommes également demandé « le partenariat, c'est quoi ? » en utilisant la « feuille qui tourne » comme outil d'animation. L'analyse des idées qui ont été proposées par écrit sera réalisée par un sous-groupe ouvert aux personnes qui ont fait part de leur intérêt, à savoir : Danielle, Michèle & Zohra. Cette analyse sera partagée lors d'un prochain CA